

LETTRE OUVERTE AUX AUTORITÉS PUBLIQUES

L'UDFO Mayotte tient à alerter les pouvoirs publics sur la situation préoccupante de Mayotte dans cette période de la pandémie du COVID-19.

En effet, alors que le gouvernement déploie son dispositif de déconfinement, les indicateurs sur Mayotte font état d'une évolution à contre-courant des autres départements et d'une façon totalement incontrôlée et imprévue.

La population et à fortiori les salariés sont les principales victimes durant cette crise. Ils le seront encore d'avantage après cette crise si la gestion erratique actuelle perdure, ne laissant présager aucun espoir de fin de crise. Et comment en serait-il autrement face aux négligences, aux errements et au laxisme des autorités ?

Le confinement n'est plus d'actualité depuis le retrait des forces de l'ordre. Mayotte est devenue un noman's land où **les enfants** (gamins) ont érigé leur terrain de jeu et font régner la terreur aux vus de tous. Le débarquement des kwassas a repris de belle avec probablement son lot de contaminés.

L'UDFO dénonce l'absence de protections suffisantes pour les salariés et fonctionnaires assurant la continuité d'activité notamment dans le secteur de la grande distribution ou le secteur des forces de l'ordre. L'usage des masques, gels et l'observation des distanciations doivent obliger les employeurs. Ces derniers doivent également encourager la motivation des salariés en octroyant à ceux-ci des augmentations de salaires ou des primes de risque.

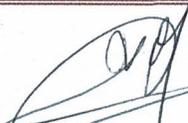
L'UDFO au travers de ses syndicats de l'éducation nationale, réaffirme la nécessité de maintenir les écoles fermées au-delà du 18 mai. La rentrée scolaire ne doit pas occasionner une recrudescence de l'épidémie et une mise en danger des élèves (rien ne doit se précipiter dans le désordre car tout doit être organisé avec munitie pour pouvoir espérer une victoire face au covid 19).

L'absence de dialogue social dans les entreprises durant cette période est un dénie de démocratie sociale. Toutes les mesures à mettre en place dans les entreprises pour la reprise du travail doivent se faire de façon concertée avec les organisations syndicales pour l'adhésion de tous afin de faciliter et favoriser l'opérationnalité. Dans ces conditions, l'UDFO demande la convocation dans les meilleurs délais de la Commission Consultative du Travail (CCT).

L'Union départementale apporte son soutien et sa solidarité indéfectible à la population de Mayotte et en particulier aux salariés du secteur public et privé en demandant aux autorités compétentes :

- Que la CCT se réunisse rapidement
- Que les plans de continuité d'activité des entreprises et des services soient dotés des moyens de protections suffisants mis à la disposition des salariés,
- Les forces de l'ordre pour sécuriser le territoire et faire respecter un confinement strict,
- Que les tests soient généralisés sur l'ensemble de la population.
- Que la gratuité des masques et des gels sur les lieux publics soient financée par l'Etat.

Force Ouvrière reste profondément attachée aux droits des salariés à bénéficier d'une meilleure prévention des risques professionnelle et aux droits des citoyens à se voir préserver une meilleure santé et salubrité publique. Les services publics doivent plus que jamais jouer pleinement leurs rôles d'assistance et d'accompagnement de la population en cette période de crise sanitaire.



El Anzize HAMIDOU
Secrétaire Général de l'UD-FO Mayotte